

**L'indispensable
soutien!**

BULLETIN DE NÉGOCIATIONS



De la part de l'équipe de négociation du personnel de soutien des CAAT

À qui sommes-nous comparés ?

**La lettre sur la comparaison des salaires et des avantages
ferait descendre nos salaires.**

L'employeur a présenté à la table de négociations une lettre sur la comparaison des salaires et des avantages.

Une telle lettre assurera que nous serions comparés aux travailleurs les moins payés que les collègues puissent trouver, non pas selon les normes de notre propre « secteur ».

Si nous acceptons cette lettre, notre employeur utilisera ces comparaisons pour faire descendre nos salaires.

Nous ne pouvons pas compter sur l'employeur pour nous comparer aux travailleurs de l'université Ryerson qui ont reçu récemment des augmentations salariales de 5 pour cent par an, ni à ceux de l'université Brock qui ont reçu 4,5 pour cent par an.

Nous devons empêcher l'employeur de comparer notre travail aux postes tels que les consultants en matière d'emploi à YMCA, les nettoyeurs à Comfort Inn, ou les caissiers à Wal Mart.

Notre employeur n'a pas besoin d'aller en dehors des collègues pour chercher une comparaison des salaires. Nous n'avons pas besoin d'aller en dehors des collègues pour comparer les augmentations salariales : ce qui est bon pour un groupe d'employés est bon pour un autre. L'employeur a de la chance; nous sommes raisonnables et nous nous référons aux augmentations salariales du personnel scolaire et non pas à celles payées aux administrateurs des collèges.

Le travail que nous faisons est essentiel à l'éducation que reçoivent nos étudiants. Nous faisons fonctionner les collèges.

Au moment de voter, dites bien à l'employeur que son offre est tout simplement insuffisante. Il doit nous faire une meilleure offre. Nous devons lui laisser savoir jusqu'à quel point nous la voulons.

Votez NON à l'offre ! Votez OUI pour autoriser une grève en cas de besoin !

Prêtez votre appui à l'équipe !

Pour la plus récente mise à jour sur les négociations, veuillez visiter : www.sefpo.org

**Avez-vous des questions ? Communiquez avec l'équipe de négociation à :
bargaining@rogers.com**